

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 24 MARS 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (19)

Jean-Philippe STEFANINI (Président, en visio), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière, en visio), Rémi BAUDOT (en visio), Dominique BRET (Secrétaire générale), Yves BOEHM (en visio), Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD (en visio), Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY (en visio), Pierre DELENNE (arrivée à 20h15), Nelly DEVILLE, Cécile DODIN (en visio), Dominique ETIENNE (en visio), Vincent FREY (en visio), Fabrice LAPERGUE (en visio), Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN (en visio), Daniel POEDRAS (en visio), Joël POULAIN.

Membres excusé / absent (1)

Pierrick MERINO.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et en visioconférence ; Début de la réunion à 20h05, quorum atteint de 18 voix sur 20.

1. Approbation des CR des Comités Directeurs des 21 et 22 février 2023

Les comptes-rendus des Comités directeurs des 21 et 22 février 2023 sont adoptés avec 3 abstentions.

Le Président rappelle la nécessité d'être réactif lors des votes en ligne afin de respecter nos engagements de diffusion rapide des informations auprès de nos structures.

2. Dossiers ANS

Le Président rappelle qu'en 2022, deux aides de l'ANS ont été obtenues pour la fédération, l'une de 13 000€ pour le fonds de soutien audio-visuel, l'autre pour la transformation numérique.

En ce qui concerne le fonds de soutien audio-visuel, cela a permis, en 2021 et 2022, de retransmettre des événements nationaux, les championnats de France de relais-sprint et de relais de catégories.

Pour 2023, la retransmission du relais de catégorie a été abandonnée en raison de la couverture réseau de la zone de compétitions. Pour le relais-sprint, l'organisateur a souhaité au départ monter le dossier, espérant des partenariats avec les collectivités territoriales. Il a renoncé en février. Le dossier a été repris par la Fédération. Celle-ci constate une augmentation du budget de 31 % (18 880€). De plus la probabilité d'obtenir un financement ANS semble réduite puisque les dossiers doivent mettre en avant la pratique féminine. Après échanges au sein du Bureau directeur et de la commission Communication, il est proposé de ne pas renouveler l'opération et de travailler sur une solution moins ambitieuse. Le Bureau directeur a validé l'idée d'un suivi GPS et d'une diffusion sur YouTube.

Au niveau des compétitions internationales, le Bureau directeur a validé le maintien du budget de l'année précédente (5 000€) et proposé d'explorer toutes les pistes pour assurer la retransmission de ces événements.

Après questions sur la charge de travail que cela représente, les commentateurs éventuels..., le Comité directeur approuve la démarche proposée avec une abstention.

En ce qui concerne la transformation numérique, au niveau du partenariat avec Outdoorvision, une personne par ligue sera à former en 2023 pour permettre l'analyse des traces GPS.

Pour le nouveau site Web FFCO, la rédaction du cahier des charges est en cours. Fabrice LAPERGUE indique que celui-ci sera construit par micro-projets.

Le Président fait part de la demande du CNOSF pour une approche mutualisée de la gestion des licences. Fabrice LAPERGUE se propose comme référent, ce point pouvant être un des micro-projets du nouveau site.



3. O'France

Valérie BERGER-CAPBERN indique que la limite des 2 500 coureurs est atteinte.

Une information est à faire via la LOL, le site O'France et le carrousel sur l'atteinte de la limite du nombre de coureurs. Reste quelques cas particuliers à traiter.

Elle signale une faible présence d'étrangers. Elle fait état des difficultés de communication rencontrées avec l'ONF et le PNR et des très bonnes relations avec les collectivités territoriales. Tous les documents requis par la préfecture ont été fournis sur le site « manifestations sportives ». Elle reste en attente de la réponse de la Préfecture.

Au niveau des finances, il n'y a pas de problème, les inscriptions ayant été perçues.

Du fait des problèmes avec l'ONF et le PNR, il reste un risque d'annulation tardive. Ce risque étant jugé très faible, le Comité directeur décide de poursuivre l'organisation.

4. Evaluation de la Fédération par le Ministère des Sports

Le Président informe le Comité directeur du retour du Ministère des Sports sur l'analyse de la Fédération.

Il en ressort un effectif plancher de CTS garanti jusqu'en 2025 de 5 personnes (à noter que 86 % des CTS sont placés dans les fédérations olympiques) soit une personne de moins qu'actuellement. Il signale sa surprise face aux notes mises sur certains critères (notamment l'éthique et l'intégrité, le haut niveau) très éloignées de celles obtenues notamment lors de l'autoévaluation qui nous était demandée sans qu'aucune explication n'ait été fournie. Il indique qu'une réunion a été demandée au Ministère afin de se faire expliquer ces écarts et faire remonter l'incapacité pour nous de déployer l'ensemble des politiques publiques relatives au sport avec un tel effectif.

Les échanges au sein du Comité directeur amènent à poser la question des risques encourus par la Fédération sans oublier les autres dangers, notamment l'accès à la pleine nature. Il semble que la vision de la Course d'Orientation du Ministère ne retienne que l'aspect loisir, vétérans... ; pour preuve, sa volonté de le positionner comme sport numéro 1 dans le cadre du Service National Universel, point qu'il nous est impossible de décliner sur l'ensemble du territoire français par manque de professionnels.

5. Questions des Ligues pour l'Assemblée générale

Le Président fait une synthèse des questions des Ligues, nombreuses et redondantes. Il propose d'y répondre par thématiques. Les points clés sur lesquels portent les questions sont : l'organisation des courses, notamment les redevances ; le peu d'avancement des projets ; les qualifications pour les compétitions (critères, quotas) ; la coupe de France des Clubs ; la professionnalisation.

Il signale que la Fédération est prête à discuter, en toute transparence, sur les sujets à partir de données concrètes (budget réel d'une organisation...) afin de choisir le modèle économique à mettre en œuvre. Les échanges font ressortir qu'il semble y avoir, dans certaines ligues, une incompréhension sur l'utilité de la Fédération ; que les questions récurrentes ne sont pas constructives et que des propositions de solutions en face des problèmes soulevés seraient bienvenues ; que le manque de ressources, notamment humaines, est un frein majeur pour faire avancer les projets.

6. Questions diverses

- La note de cadrage de la campagne PSF, sans changement par rapport à 2022, est approuvée à l'unanimité.
- Après discussions sur les propositions de la commission Développement Durable, il est validé à l'unanimité que le document réalisé sera mis en annexe du Projet Fédéral.

Fin du Comité directeur à 23h.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

